

Analyse d'eau de puits ou de source privée

Obligations réglementaires

Toute personne qui distribue de l'eau destinée à la consommation humaine est tenue d'en assurer la qualité (Code de la Santé Publique, articles L.1321-1 et suivants). Le propriétaire d'un puits est responsable pénalement de la qualité de l'eau qu'il distribue.

Quand faire analyser ?

- ? À la mise en service - Analyse complète (Type B) obligatoire avant toute utilisation
- ? Annuellement - Analyse de routine (Type A) au minimum. Semestrielle recommandée pour les ERP.
- ? Après des travaux - Sur le puits, la pompe ou les canalisations
- ? Après un événement - Inondation, déversement accidentel, épandage à proximité
- ? Avant une vente immobilière - Analyse de moins de 6 mois requise

Types d'analyses

Analyse Type A (routine)

Paramètres microbiologiques essentiels (E. coli, entérocoques, coliformes) + physico-chimie de base (pH, turbidité, nitrates).

Analyse Type B (complète)

Inclut les paramètres Type A + métaux lourds (plomb, arsenic), pesticides individuels, solvants et micropolluants organiques.

Recommandation : Type A semestriel + Type B tous les 3 à 5 ans pour un usage professionnel.

Paramètres clés à surveiller

Paramètre | Limite | Risque E. coli | 0 UFC/100mL | Contamination fécale récente Nitrates | 50 mg/L | Origine agricole Arsenic | 10 µg/L | Origine géologique naturelle, cancérigène Plomb | 10 µg/L | Canalisations anciennes, toxique Pesticides (total) | 0,5 µg/L | Activité agricole environnante

Risques sanitaires

Une eau de puits non traitée peut contenir des bactéries pathogènes, des nitrates d'origine agricole, des pesticides et des métaux lourds, causant gastro-entérites, intoxications chroniques et pathologies graves.

Solutions de traitement

- ? UV ou chloration - Pour la contamination bactériologique
- ? Filtration charbon actif - Pour les pesticides et micropolluants

? Osmose inverse - Pour les nitrates et métaux lourds

Une vérification post-traitement par laboratoire COFRAC est obligatoire.

Comment procéder ?

? Contactez-nous au 01 77 75 54 00 ou par email à contact@aquatycia.fr

? Nous vous envoyons un devis adapté à votre situation

? Après acceptation, nous planifions l'intervention ou vous envoyons un kit de prélèvement

? Les résultats vous sont communiqués sous 5 à 10 jours dans votre espace client